



**Relance de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°15 /2025
Après infructuosité**

L'Algérienne des Eaux agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué par le Ministère de l'Hydraulique, relance un Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales portant sur l'**étude de diagnostic pour la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Aflou.**

Exigences de capacités minimales : Ne peuvent soumissionner à cet appel d'offres que les Bureaux d'études ou groupements de Bureaux d'études qui remplissent les conditions suivantes :

En cas de Bureau d'étude seul :

Capacité professionnelle : Avoir un agrément en cours de validité dans le domaine de l'hydraulique, délivré par le Ministère de l'Hydraulique

Capacités techniques : Avoir réalisé, sur la base d'attestation de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage, durant les quinze (15) dernières années précédant la date de dépôt de l'offre :

Une étude de diagnostic pour la réhabilitation d'un système d'AEP et/ou assainissement.

Où

Une étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) d'Alimentation en Eau potable et/ou assainissement.

Capacités financière : Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen égal ou supérieur à 25 000 000 DA les années considérées pour calculer le chiffre d'affaire moyen sont les trois années ayant le meilleur chiffre d'affaire et ce étalé sur les cinq (05) années (2020,2021,2022,2023 et 2024).

En cas de groupement des Bureaux d'études :

Capacités professionnelles : Chaque membre constituant le groupement, doit posséder un agrément en cours de validité dans le domaine de l'hydraulique, délivré par le Ministère de l'hydraulique.

Capacités techniques : l'un des membres doit avoir réalisé, sur la base d'attestation de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage, durant les quinze (15) dernières années précédant la date de dépôt de l'offre :

une étude de diagnostic pour la réhabilitation d'un système d'AEP et/ou assainissement.

Ou

Une étude d'Avant-Projet Détaillé d'Alimentation en Eau potable et/ou assainissement.

Capacités financières :Le groupement des bureaux d'études doit avoir au cours des Cinq (05) années (2020, 2021, 2022 et 2023 et 2024), un chiffre d'affaire annuel moyen égal ou supérieur **25 000 000 DA TTC.DA.**

(Ce chiffre d'affaires annuel moyen sera calculé sur le cumul des chiffres d'affaires moyen au prorata de participation de chacun des membres formant le groupement, les années considérées pour calculer le chiffre d'affaire moyen de chaque membre, sont les trois années ayant le meilleur chiffre d'affaire annuel et ce étalé sur les cinq (05) années (2020, 2021,2022.2023 et 2024).

Retrait du cahier des charges : Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Dans le cas d'un groupement momentané des bureaux d'études, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraire dans la convention de groupement, auprès du Bureau des Marchés de l'Algérienne des Eaux (ADE) à l'adresse suivante :

ALGERIENNE DES EAUX
Route de Meftah, Zone industrielle de Oued Smar, Alger - Algérie.

Contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (**20.000 DA**) au compte N° **00.300.649.000.099.330.082** ouvert auprès de la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR)- Agence Kouba 649- site 38, rue Mohamed Rabia Kouba, Alger.

Documents constituant l'offre : Les soumissionnaires doivent présenter trois (03) offres distinctes en trois exemplaires (originales et deux copies) comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Sous trois plis séparés, et ce comme suit :

Dossier de candidature : Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, statut de Bureau d'Etudes, les bilans financiers des années (2020, 2021, 2022 et 2023 et 2024).....

Offre technique : Une déclaration à souscrire, un mémoire technique, le Cahier des charges.....

Offre financière : La lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires, le détail quantitatif et estimatif, la décomposition du prix global et forfaitaire.

NB / Se référer à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires pour la liste détaillée des documents exigés.

Les trois plis seront placés sous triple enveloppes scellées. L'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter uniquement l'inscription suivante :

« Algérienne Des Eaux »
Route de MEFTAH, Zone industrielle d'OUED SMAR - ALGER
Relance de l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2025
Après infructuosité
Etude de diagnostic pour la réhabilitation du système d'AEP de la ville d'Aflou
- A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique agréée.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13 Heures**.

L'ouverture des dossiers de candidature, des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique, à la même adresse, le jour même de la date de dépôt des offres à **14 heures**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.